

## 1. IDENTITÉ DU BÂTIMENT OU DU GROUPE DE BÂTIMENTS

**nom usuel du bâtiment :** Église paroissiale Saint-Michel  
**variante :** îlot S65  
**numéro et nom de la rue :** Parvis Saint-Michel  
**ville :** Le Havre **code :** 76600  
**pays :** France

---

### PROPRIÉTAIRE ACTUEL

**nom :** Ville du Havre  
**adresse :** 57, place de l'Hôtel de Ville, 76600 Le Havre  
**téléphone :** 02 35 19 45 45 **fax :** 02 35 19 46 15

---

### ÉTAT DE LA PROTECTION

**type :** ZPPAUP (Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager)  
**date :** 1995

---

### ORGANISME RESPONSABLE DE LA PROTECTION

**nom :** Mairie du Havre  
**adresse :** 57, place de l'Hôtel de Ville, 76600 Le Havre  
**téléphone :** 02 35 19 45 45 **fax :** 02 35 19 46 15

---

## 2. HISTOIRE DU BÂTIMENT

### commande :

Dès 1950, un projet d'église a été établi qui gardait des réminiscences du style byzantin de l'ancienne église Saint-Michel mais en apportant des variantes modernes proches de Perret. Pour des raisons financières, et parce que le terrain était encombré de baraquements provisoires, il n'aboutit pas. La reconstruction de l'église Saint-Michel, comme celle des édifices religieux sinistrés de l'agglomération avait été confiée à la Société Coopérative de Reconstruction Immobilière des Églises et Édifices Religieux Sinistrés qui, en 1951, a retenu Henri Colboc comme architecte. Ce dernier était l'auteur d'un avant-projet officieux pour la reconstruction monumentale du centre-ville, présenté aux Havrais avec la bénédiction des autorités locales en 1945. Un croquis dévoilait Saint-Michel derrière l'arche centrale de l'Hôtel de Ville. Son projet de 1951, totalement néoclassique et entièrement en béton, très différent du résultat final mais davantage dans l'esprit de Perret, pouvait contenir 3000 personnes. Profonde de 40 mètres sur 60 mètres, elle devait atteindre 40 mètres de hauteur et son campanile 90 mètres. Cette étude a évolué lentement pendant quinze ans. D'une conception d'origine qui tenait de la cathédrale, elle est parvenue à une structure très franche en béton armé.

Au cours de 1962, le chantier a connu un dépassement important du budget avec la pose des vitraux. Un transfert du reste de la créance des dommages de guerre « mobiliers » (l'orgue, notamment, sera installé plus tard) a donc été effectué sur l'« immobilier ». Le chantier a été également marqué par une divergence de vues entre le Ministère de la Construction et l'architecte au sujet de la nature des pieux destinés aux fondations spéciales.

**architecte :** Henri Colboc

**autres architectes et intervenants :** André Zoppi, assistant ; G. Philippe, architecte d'opération ; Dionis du Séjour, collaborateur ; Mme Martineau, vitraux ; Boutzen, maître-verrier ; M. Monlon, sculpteur de l'autel.

**ingénieurs :**

**contractants :** Entreprises Thireau-Morel, gros œuvre ; Franki, fondation ; Loisel, peinture ; Le Petit, menuiserie ; Bailleul, serrurerie ; Fèvre, dallage ; Archipel, vitraux.

---

## CHRONOLOGIE

**date du concours :**  
**date de la commande :**  
**période de conception :** 1950-1957  
**durée du chantier :** **début :** mars 1960 **fin :** 1964  
**inauguration :** 3 octobre 1964.

---

## ÉTAT ACTUEL DU BÂTIMENT

**usage :** église de 1000 places

**état du bâtiment :** état extérieur moyen (façade et vitraux)

**résumé des restaurations et des autres travaux conduits avec les dates correspondantes :**

avril-décembre 1993, chantier effectué par le cabinet d'architectes Jean Amoyal pour régler les problèmes d'acoustique inhérents à la construction en béton :

- réduction de l'écho par l'installation d'abat-son de tissu et de bois
- un coffrage placé au-dessus de l'entrée amortit le son
- la chapelle mortuaire est couverte d'un plancher
- agrandissement de la mezzanine du grand orgue
- les murs périphériques sont recouverts d'une laine de verre
- réfection complète de toutes les pièces du sous-sol (électricité, peinture, sanitaires, rampe pour les handicapés)
- le porche est remanié par l'ajout de portes en verre permettant de laisser les portes en bois ouvertes

---

## 3. DOCUMENTATION / ARCHIVES

**archives écrites, correspondance, etc :**

**dessins, photographies, etc :**

- Archives municipales de la ville du Havre :

Dossier documentaire : 29/3.1 7.

Quartier Saint-Michel : 29/7

Fonds Contemporain : FC M2 C10 L6 (correspondances entre la Société Coopérative de Reconstruction Immobilière des Églises et Édifices Religieux Sinistrés, le maire et l'archiprêtre du Havre ; procès verbal de réception définitive ; plan des servitudes de l'église ; extraits du registre des délibérations du Conseil Municipal et notamment autorisation de transfert pour le solde des créances mobilières sur l'immobilier).

- Centre de Documentation de l'Architecture et du Patrimoine (CDAP), DRAC de Haute-Normandie (Rouen) ou base Mérimée sur le site [www.culture.gouv.fr](http://www.culture.gouv.fr) : fiches signalétiques des dossiers étudiés par l'Inventaire. Numéros Mérimée IA00130239 et IM76004584 (tabernacle, 1964).

**autres sources, films, vidéos, etc :**

**principales publications (ordre chronologique) :**

- Robin (Suzanne), *Églises modernes, évolution des édifices religieux en France depuis 1955*, 1980.
- Décultot (Gilbert), *Saint-Michel du Havre*, Le Havre, Rolland, 1989.
- Abram (Joseph), *L'équipe Perret au Havre. Utopie et compromis d'une reconstruction*, Mémoire d'architecture, École d'Architecture de Nancy, 1989.
- Midant (Jean-Pierre), *Royan, Le Havre, Toulon, les grandes ordonnances dans l'architecture française des années 1950*, Paris, IFA, 1992.
- Décultot (Gilbert), *Le Havre, ses églises*, Le Havre, Compo Photo Havre, 1992.
- Blondel (Nicole), *Vitrail, vocabulaire typologique et technique*, inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France, éditions du Patrimoine et de l'imprimerie nationale, 1992.
- Abram (Joseph), *L'architecture moderne en France, tome 2 Du chaos à la croissance, 1940-1966*, Paris, Picard, 1999, p. 234-249.
- Etienne-Steiner (Claire), *Le Havre, Auguste Perret et la reconstruction*, collection Images du Patrimoine, Inventaire général/AGAP, Rouen, 1999, p. 51.
- Lebas (Antoine), *Des sanctuaires hors des murs, églises de la proche banlieue parisienne 1801-1965*, Paris, éditions du Patrimoine, 2002.

#### **articles**

- Clouzot (Henri), « Vitraux modernes », *L'Illustration*, 5 décembre 1936.
- Lasseaux (Marcel), « Images de verre : le vitrail », *Images de France, la revue des métiers d'art*, décembre 1943, p. 2-4.
- « L'église Saint-Michel du Havre sera l'un des plus beaux bijoux de l'architecture religieuse moderne », *Le Havre Libre*, 10 mars 1951, p. 1 et 5.
- L'Architecture française* n°121-122, 1952, Architecture religieuse.
- L'Architecture d'Aujourd'hui* n°61, septembre 1955, maquette.
- Pichard (Joseph), « L'architecture religieuse contemporaine », *La Construction moderne* n°12, décembre 1956, p. 418-434.
- L'Architecture d'Aujourd'hui* avril 1957, Architecture Religieuse.
- « Projet de reconstruction de l'église adopté par le conseil municipal (maquette) », *Le Havre Libre*, 18 juillet 1957, p. 3.
- L'Architecture française* n°191-192, 1958, Architecture religieuse.
- « Annonce du début de la reconstruction du quartier Saint-Michel et de son église », *Le Havre Libre*, 16 mars 1959, p. 5.
- « Reconstruction du quartier Saint-Michel », *Le Havre Libre*, 29 et 31 août 1959, p. 3 et p. 4.
- « Ouverture du chantier de l'église », *Le Havre Libre*, 29 mars 1960, p. 7.
- « Travaux de construction », *Le Havre Libre*, 3 juin 1960,.
- « Maquette », *Le Havre*, 26 octobre 1960,.
- « élévation du 1<sup>er</sup> pilastre », *Le Havre Libre*, 5 janvier 1961, p. 3.
- « La toiture est coulée », *Le Havre Libre*, 5 mai 1961, p. 3.
- L'Architecture d'Aujourd'hui* juillet 1961, Architecture Religieuse.
- Le Havre Libre*, 29 août 1961, « L'audacieux envol de la plate-forme toit », p. 3.
- Pichard (Joseph), « Églises d'aujourd'hui », *Jardin des arts* n°85, décembre 1961, p. 24-33.
- « Le clocher est achevé », *Le Havre Libre*, 9 mai 1962, p. 3.
- L'Architecture d'Aujourd'hui* n°108, juillet 1963, Architecture Religieuse.

- « Les nouvelles églises du diocèse de Rouen », *Art chrétien* n°30, 1963.  
*Bulletin de la Chambre syndicale des architectes du Havre et de l'arrondissement*, juillet-août 1964.
- « Construction des degrés d'accès au portail », *Le Havre Libre*, 13 août 1964, p. 3.
- « Inauguration », *Le Havre Libre*, 3 octobre 1964, p. 8.
- « Ouverture au culte de la nouvelle église Saint-Michel », *La vie diocésaine, bulletin du diocèse de Rouen* n°33, 1964, p. 520.
- « Une tapisserie sur le chœur », *Le Havre Libre*, 2 avril 1976.
- « Anniversaire de la réouverture », *Le Havre Libre*, 22 septembre 1989, p. 24.
- « Anniversaire de la réouverture », *Le Havre Libre*, 3 octobre 1989, p. 7.
- « Saint-Michel et son campanile », *Le Havre Libre*, 11 mars 1992, p. 2.
- « Travaux », *Le Havre Libre*, 16 juin 1993, p. 11.
- « Travaux », *Le Havre Presse*, 21 décembre 1993, p. 8.
- Le Havre Libre*, 3 octobre 1994, p. 8.
- « Anniversaire de l'inauguration », *Le Havre Libre*, 4 octobre 1996.

---

#### 4. DESCRIPTION DU BÂTIMENT

L'église étant située à la limite de la ville détruite, son implantation, le dessin et le pavage de son parvis, ses accès extérieurs (rampes et emmarchements) et l'éclairage public, ont été conçus pour s'intégrer au plan d'ensemble et à la trame de Perret, de même que ses matériaux ont été choisis de manière à conserver l'unité souhaitée par l'architecte en chef de la reconstruction du Havre.

Ce bâtiment est surélevé par rapport à la place sur laquelle il est érigé. De 40 mètres de côté, il se dresse sur 21 mètres de haut. L'édifice comporte une partie relativement massive de béton armé constituée de huit imposants piliers et de la toiture. Ce vaste toit en voile de béton nervuré, en forme de V très ouvert, repose sur deux poutres reliant les poteaux quatre à quatre en tête – les murs extérieurs n'étant pas porteurs. Les façades sont constituées de panneaux en béton préfabriqués sur place, avec parement de galets lavés d'un grain gros, disposés sur une hauteur de 12 mètres. En avant de la façade sud, un clocher-signal extérieur au bâtiment même, s'élève jusqu'à 42 mètres. Composé d'éléments préfabriqués en béton dont certains bouchardés, il est muni d'abat-son. Le toit de l'église est censé symboliser la Bible ouverte et le clocher un cierge. Une grande croix très simple en bois se dresse au-dessus du large auvent en béton qui surmonte la porte d'entrée en teck. Sa forme s'inscrit au sein d'un motif architectural dessiné par le béton et les vitraux.

Les vitraux de 4 mètres de haut s'intercalent entre les murs et la toiture. Étendus sur le pourtour, ils introduisent une impression de légèreté dans cet ensemble très rude et laissent la lumière pénétrer à flots. L'église Saint-Michel comporte deux types de vitraux, traditionnels et à armature de béton. Les premiers, des verres à l'antique au plomb non figuratifs, sont disposés entre les ondes de couverture et la lisse supérieure des murs périphériques et composent aussi le vitrail sud derrière la croix au-dessus du porche d'entrée. Les vitraux situés au-dessus des murs périphériques sont dans une ossature métallique suspendue à la sous-face des ondes de la couverture et susceptible de supporter les efforts du vent et de la couverture. En revanche, les vitraux des chapelles latérales ainsi que ceux situés près du chœur sont constitués de dalles de couleur serties de béton. Leurs couleurs dominantes sont bleu, orange et or.

La nef, complétée par deux petites chapelles latérales, est totalement dégagée des salles de catéchisme, des bureaux, des salles d'œuvre, des dépôts et des sanitaires installés en sous-sol, grâce à la dénivellation du terrain, et de la sacristie placée à l'extérieur. Un dallage en pierre jaune clair de l'Yonne s'étend dans le chœur, la nef et les degrés d'accès aux chapelles latérales basses. L'autel est en pierre de Roncheron et marbre noir. Un ensemble cohérent de mobilier, comprenant des bancs en chêne foncé, est en place depuis 1964. Une tapisserie murale intitulée « Joie Pascale » et mesurant 11 mètres sur 5, a été installée sur le chœur en 1976. Depuis sa construction cet emplacement était réservé à une tapisserie, mais le manque de moyens avait retardé sa

fabrication. L'auteur du carton a pris en compte l'atmosphère lumineuse de l'église et ses dimensions afin d'être en adéquation avec son esprit.

## **5. RAISONS JUSTIFIANT LA SÉLECTION EN TANT QUE BÂTIMENT DE VALEUR REMARQUABLE ET UNIVERSELLE**

### **1. appréciation technique :**

La structure de l'église Saint-Michel est basée sur le principe du voile plié et du porte à faux. Henri Colboc étudiait ces principes architecturaux depuis 1937 avec un projet de marché couvert composé de deux champignons géants. Les piliers ont été coulés sur place, une opération particulièrement délicate puisqu'ils sont disposés en oblique afin de mieux contrer les poussées induites par la toiture. La construction du toit, formé d'un voile de béton, a été opérée en trois étapes successives correspondant à chaque travée. L'échafaudage tubulaire qui soutenait les coffrages de la partie de toit exécutée, était avancé à son achèvement grâce à un système de chemins de roulement, de treuils et de vérins.

Dans les murs extérieurs, un doublage de briques creuses avec vide d'air a été effectué pour l'isolation.

Une technique nouvelle a été employée pour la construction du clocher. Il est en effet constitué d'éléments de béton moulé de 50 centimètres d'épaisseur préfabriqués sur place et empilés les uns sur les autres et liés entre eux par du béton armé coulé dans des évidements. Concernant la pose des vitraux, on peut noter que l'armature métallique représente un travail très minutieux.

### **2. appréciation sociale :**

L'église Saint-Michel exerce un rôle important en tant que lieu de culte situé à l'intersection de la ville basse et de la ville haute. Cette construction a tout d'abord suscité la méfiance de quelques Havrais qui ont vu les colonnes intérieures et le toit se dresser avant les murs. Finalement, pour de nombreux paroissiens, ces piliers semblent converger spirituellement pour soutenir le ciel matériel de l'église et symboliser ainsi la Foi et l'Espérance.

### **3. appréciation artistique et esthétique :**

L'évolution radicale du projet d'Henri Colboc est intéressante sur le plan esthétique et particulièrement au sein de la ville du Havre. L'allure brute et massive de l'église Saint-Michel est éloignée du classicisme structurel de Perret et représente davantage le style français des années 1950. La sobriété et la pureté de ses lignes sont renforcées par l'élan des colonnes soutenant la toiture.

À l'intérieur de l'église, les vastes verrières de vitraux apportent un éclat exceptionnel à la lumière. Les vitraux de la chapelle ont été conçus par Nicolas Carréga, peintre et médailleur de la Monnaie de Paris. Depuis 1920, les verriers, pour retrouver des tons puissants, se sont mis à recourir presque exclusivement aux verres colorés dans la masse et à réduire au minimum les grisailles. La mise en plomb ne sert plus seulement à relier les fragments de verre mais elle joue par son dessin de sertissure un rôle décoratif important. La technique du vitrail dite « vitraux au ciment », utilisée depuis les années 1920, se répand encore davantage après guerre. Parmi ses meilleurs interprètes, on compte Auguste Labouret et Gabriel Loire. Originale et éclatante sur le plan artistique, cette technique s'adapte au procédé de construction du XX<sup>ème</sup> siècle : le béton armé. Au lieu d'être employés en feuilles minces de couleur pour former le vitrage d'une baie, les verres sont utilisés en blocs de plusieurs centimètres d'épaisseur enrobés dans du ciment armé. Le ciment remplace le plomb pour l'assemblage des verres. Ils permettent d'obtenir ainsi un véritable mur translucide. Les bords de ces dalles sont « éclatés », c'est-à-dire qu'on y provoque au marteau des éclats chargés de faire jouer la lumière au niveau du cerne d'ombre que constitue le joint de ciment. Avec ce procédé, la lumière semble venir de l'intérieur du verre. Les morceaux de verre sont taillés comme des éléments de mosaïque : leurs faces apparentes à l'intérieur des édifices religieux sont brutes de moulage (c'est-à-dire lisses) ou taillées et éclatées superficiellement. Du fait de sa surface vue, le ciment de la structure en béton est un élément essentiel du dessin du vitrail plus important encore que le plomb des vitraux traditionnels mais les noirs qu'il crée, par

opposition à la lumière intense du verre taillé, entre franchement dans la composition. Les épaisseurs du béton ne dépendent donc pas seulement des nécessités techniques mais surtout des nécessités plastiques. Cette technique ne comporte aucune peinture, tous les effets sont obtenus au moyen d'une véritable mosaïque de morceaux de verre noyée dans un cadre de ciment. A cela s'ajoute l'accroissement considérable de la gamme des coloris employés.

Geneviève Salles, l'auteur de la tapisserie qui se dresse au fond du chœur, était à l'époque conservatrice-adjointe du Musée des Beaux-Arts André Malraux.

#### **4. statut canonique (local, national, international) :**

Une maquette de Saint-Michel a été présentée au 5<sup>ème</sup> Salon d'art sacré organisé par Joseph Pichard en 1955. Cette maquette est proche du résultat final, excepté le clocher qui se trouve à droite et non à gauche de l'église.

L'église Saint-Michel est appréciée par ses paroissiens et les journalistes locaux qui la considèrent comme une réussite de l'architecture religieuse en béton. C'est l'un des derniers édifices de la Reconstruction du Havre et de la France.

#### **5. évaluation du bâtiment en tant qu'édifice de référence dans l'histoire de l'architecture, en relation avec des édifices comparables :**

Après le Concile de 1962, l'Église a voulu renouer avec la modestie et l'humilité, si bien que le décor est passé au second plan, s'est dépouillé. Seul comptait l'espace et la lumière. C'était la suprématie du vitrail abstrait. Les autels surchargés ont été remplacés par une simple dalle. On retrouvait ainsi l'authenticité et la gravité du monument primitif par l'effacement de tout le superflu. Parmi les exemples les plus importants dans la France de l'après-guerre, on peut citer la chapelle de Ronchamp de Le Corbusier (1950-1955), l'église de Maurice Novarina à Assy avec une façade en mosaïque de Fernand Léger (1944-1950) ou la chapelle du Rosaire à Vence de Matisse (1951). À travers le monde, s'est produit un véritable renouvellement de l'architecture spirituelle alliant poésie et force, particulièrement dans les créations américaines (celles de Frank Lloyd Wright, Eero Saarinen ou Marcel Breuer), brésiliennes (la cathédrale de Brasilia et l'église de Pampulha par Oscar Niemeyer), allemandes et scandinaves.

À l'instar d'Henri Colboc, certains architectes des années 1950, au cours de leurs recherches plastiques ou structurales, ont adapté des procédés d'ingénieurs à des fins d'expression religieuse, tel Guillaume Gillet qui utilisa à Royan des voiles de béton en V créés par Bernard Laffaille pour des hangars SNCF (1954-1958). À partir de cette période, le temps des églises pastiches était réellement clos.

Le parti du clocher isolé sur le parvis de Saint-Michel a été également utilisé à Saint-Vincent de Paul de Strasbourg-Meinau par André Le Donné (1964), à Notre-Dame-de-la-Paix par Maurice Novarina et Bernard Laffaille à Villeparisis, Saint-Thérèse au Mans par Pierre Vago, Notre-Dame des pauvres à Issy les Moulineaux par H. Duverdier et JB Lombard, dans le projet de Kenzo Tange pour la cathédrale de Tokyo en 1963, etc. On peut également rapprocher cette église du projet de Marcel Lods pour l'église de Sochaux en moellon appareillé et parvis surélevé (1952).

## **6. PHOTOGRAPHIES ET ARCHIVES VISUELLES**

### **1. archives visuelles originales :**

### **2. photographies et dessins récents :**

photographies numériques (Raphaëlle Saint-Pierre, juillet 2004)

01 la façade principale

02 le clocher

03 la rampe d'accès

04 l'entrée et son auvent

05 une façade latérale

06 les piliers intérieurs

07 l'autel

08 vue intérieure

09 vitraux latéraux au plomb  
10 vitraux au plomb au-dessus de l'entrée  
11 détail de « vitraux au ciment »  
12 détail de « vitraux au ciment »

---

**Rapporteur : Raphaëlle SAINT-PIERRE** (sous la direction scientifique de Fabienne Chevallier et Joseph Abram, septembre 2004)